

Etudes cinématographiques

Sujet écrit :

Le sujet, extrait d'un texte d'Alain Bergala, portait sur le maniérisme et la référence dans le cinéma contemporain. Il était donc assez ouvert pour permettre aux candidats d'exploiter leur connaissance personnelle du cinéma, et de témoigner de leur expérience.

Le petit nombre de copies ne permettait pas vraiment de juger de difficultés particulières de traitement du sujet, mais le jury a été particulièrement attentif à quelques éléments. La compréhension des termes et de la structure du sujet était déterminante, il importe de toujours bien définir les termes employés, et d'éclairer le fonctionnement de la phrase ou de l'extrait proposé (oppositions, paradoxes, etc) afin de dégager une problématique.

Par ailleurs le traitement de la problématique, sous différents angles, ainsi que la capacité à bien dégager les enjeux induits sont déterminants. D'une manière générale, la construction de la copie compte pour une part importante dans sa notation. Sans chercher une dissertation « à la française », le jury souhaite néanmoins rencontrer rigueur et structuration de la pensée sous la plume des candidats.

Enfin, la capacité à faire référence à des exemples précis, à ne pas seulement mentionner quelques films, mais à en analyser un extrait, un personnage, un élément technique précisément décrit est absolument indispensable. Le sujet donné pour la session 2010 n'attendait aucune culture particulière, et pouvait admettre tous types d'exemples, mais il s'agissait de témoigner réellement d'une familiarité personnelle avec le cinéma, et la maîtrise d'outils théoriques de base.

Oral. Etudes cinématographiques.

2 candidats

Sujet 1 Extrait de *Hurlevent* de Jacques Rivette

Sujet 2 Extrait de *Passion* de Jean-Luc Godard

Assez sélectifs, ces sujets avaient surtout pour fonction de permettre au jury de tester les réactions des candidats, y compris face à un film qu'ils ne connaissaient pas.

La plus grande attention aux détails de la séquence, la capacité à en commenter les moments ou les plans les plus saillants, à en restituer verbalement la structure et les enjeux sont alors déterminants.

Le jury attend des candidats qu'ils soient capables de témoigner d'acuité visuelle et auditive, de s'intéresser à tous les éléments d'une séquence, d'en comprendre les tenants et les aboutissants esthétiques. La sensibilité au style d'une séquence, au genre du film, au jeu des acteurs, à la lumière, au son, au cadre, au montage permettait de trouver des appuis pour construire une lecture de chacune des séquences proposées. C'est la démarche qui est attendue du candidat pour cette épreuve.